



# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE A.A.P.C.

## Section I : POUVOIR ADJUDICATEUR

### 1) Nom, Adresses et Points de contact

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire  
Place du Dr J. Huyghues des Etages - BP 123  
58206 Cosne-Cours-sur-Loire Cedex  
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16  
E-Mail : [cosne@mairie-cosnesurloire.fr](mailto:cosne@mairie-cosnesurloire.fr)

### 2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Collectivité Territoriale

## Section II : OBJET DU MARCHÉ

### 1) Description

Objet du marché :

**PARC DES SPORTS RAPHAEL GIRAUX – SALLE GIRARDY**

Type de marché :  Travaux

Code CPV : 45000000-7 travaux de construction

Divisions en lots :  Oui

non

Les prestations sont réparties en 8 lots et font l'objet de marchés distincts (le lot 4 est sans objet)

- Lot n°1 : Gros Œuvre
- Lot n°2 : Menuiseries Extérieures
- Lot n°3 : Electricité
- Lot n°4 : sans objet
- Lot n°5 : Faux Plafond
- Lot n°6 : Plâtrerie Menuiserie intérieure
- Lot n°7 : Isolation Thermique par l'Extérieur
- Lot n°8 : Peinture
- Lot n°9 : Parquet

Les candidats ont la possibilité de répondre pour un ou plusieurs lots.

Variantes :  autorisées  non

Prestations Supplémentaires éventuelles (Options) :  oui  non

### 2) Visite du site des travaux

Chaque candidat, préalablement à la remise de l'offre, pourra prendre contact avec les Services Techniques Municipaux, auprès de Monsieur RUHLMANN– au 03 86 26 50 36 afin de visualiser le site.

### 3) Durée du marché ou délai d'exécution

Le délai d'exécution court à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de début de travaux, établi par le Maître d'Ouvrage pour tous les lots du marché.

Date prévisionnelle de début des travaux: **15 Mai 2016**

**Délai de réalisation des travaux** : (la semaine compte 7 jours calendaires)

**22 semaines à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de début des travaux**

## Section III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

### 1) Conditions relatives au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

- Sur les ressources propres de la commune
- Par crédit ouvert au budget, paiement par virement administratif, à compter de la réception de la facture, dans un délai de 30 jours

### 2) Conditions de participation/ Critères de sélection des candidatures

**Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, tout candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui.

Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Préalablement le pouvoir adjudicateur vérifiera la conformité de l'ensemble des renseignements et documents demandés ci-dessus.

Les candidats devront obligatoirement remettre les pièces administratives demandées dans le cahier des charges. En cas de non présentation de l'une de ces pièces, le candidat devra la produire ou la compléter dans un délai de 5 jours à compter de la réception de la demande par le représentant du pouvoir adjudicateur.

La capacité des candidats à réaliser les prestations définies dans le cahier des charges seront jugées au vu des références, moyens techniques et humains et certificats de capacité produits

## Section IV : PROCEDURE

### 1) Type de procédure/ Mode de passation

**Procédure adaptée** en application des dispositions de l'article 28 du Code des marchés publics.

## 2) Critères d'attribution

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans la lettre de commande.

## 3) Renseignements d'ordre administratif

**Date limite de réception des offres : 25/04/2016 – 12 heures**

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français**

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

**Unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché : l'euro**

## Section V : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

### 1) Autres informations

#### Adresse de retrait des dossiers :

Sur la plate-forme de dématérialisation e-bourgogne à l'adresse suivante : <https://www.e-bourgogne.fr/> (réf : SALLEGIRARDY). En cas de problème ou d'impossibilité de téléchargement, s'adresser à la Mairie de COSNE SUR LOIRE dont l'adresse est indiquée ci-dessus, par écrit, fax, courriel.

#### Réception des offres :

Sous forme « papier » elles doivent être remises contre récépissé, ou envoyées par lettre recommandée avec avis de réception postal et parvenir à destination avant la date en vigueur, à la Mairie de COSNE SUR LOIRE, aux Services Techniques Municipaux. Les plis porteront la mention « PARC DES SPORTS RAPHAEL GIRAUX – SALLE GIRARDY – Lot (s) n°(s) – NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

Sous forme électronique elles doivent être « déposées » sur la plate-forme d'administration électronique e-bourgogne ([www.e-bourgogne.fr](http://www.e-bourgogne.fr)). La procédure de dépôt des plis est détaillée sur le site.

### 2) Procédure de recours

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Dijon  
22 rue Assas  
21000 DIJON  
☎ 03.80.73.91.00

**Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus :**

Greffe du Tribunal de Dijon  
22 rue Assas  
21000 DIJON  
☎ 03.80.73.91.02

3) **Adresse où l'on peut demander des renseignements complémentaires**

**Renseignements administratifs :** Services Techniques Municipaux : ☎ 03 86 26 50 36

**Renseignements techniques :**

Services Techniques Municipaux –  
Monsieur Jean Luc RUHLMANN - ☎ 03.86.26.50.36  
Fax : 03.86.26.50.16

4) **Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/04/2016**

**Pour le Maire  
L'Adjoint aux travaux  
Charly BRUERE**